

On trouvera dans le tableau ci-dessous le détail des versements, par province, à l'égard de l'année courante:

	Subventions statutaires	Compensation sous le régime des accords fédéraux-provinciaux sur la location des domaines d'imposition 1947	Total
	(millions)	(millions)	(millions)
Nouvelle-Écosse.....	\$ 2.0	\$ 10.7	\$ 12.7
Île du Prince-Édouard.....	0.7	1.8	2.5
Nouveau-Brunswick.....	1.6	8.5	10.1
Québec.....	2.9	.....	2.9
Ontario.....	3.2	.....	3.2
Manitoba.....	1.7	13.4	15.1
Saskatchewan.....	2.0	14.1	16.1
Alberta.....	2.0	14.0	16.0
Colombie-Britannique.....	1.0	21.9	22.9
	17.1	84.4	101.5

c) ALLOCATIONS FAMILIALES, PENSION DE VIEILLESSE, PENSION DE CÉCITÉ

Les décaissements estimatifs au chapitre des allocations familiales, pour l'année 1948-1949, se chiffrent par 271 millions, soit une augmentation d'environ 7.8 millions par rapport au total de l'année précédente. En outre, on prévoit que les versements à l'égard des pensions de vieillesse et de cécité atteindront 67 millions, soit un relèvement de près de 8.9 millions par rapport au total de 1947-1948.

Voici la répartition probable de ces versements, par province:

	Allocations familiales	Pensions de vieillesse et de cécité
	(millions)	(millions)
Nouvelle-Écosse.....	\$ 14.6	\$ 4.9
Île du Prince-Édouard.....	2.3	0.6
Nouveau-Brunswick.....	12.5	4.2
Québec.....	89.3	17.3
Ontario.....	80.1	20.9
Manitoba.....	15.0	4.3
Saskatchewan.....	18.5	4.3
Alberta.....	18.7	4.0
Colombie-Britannique.....	19.4	6.5
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	0.6	.....
	271.0	67.0

d) MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL

L'augmentation de 14.0 millions de dollars qu'accusent les dépenses de ce ministère est en grande partie attribuable à l'expansion générale de la Division de l'impôt sur le revenu, aussi bien qu'à l'augmentation des frais afférents au personnel dans toutes les divisions du ministère.